

MINTP : AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 012/ASMI/MINTP/SG/DCT/CA0/IE2 /2021 DU 03/03/2021, POUR LES ETUDES EN VUE DE LA STRUCTURATION DE LA GESTION DES AUTOROUTES AU CAMEROUN

[Télécharger le DAO](#)

1. Contexte

Dans le but de constituer une liste restreinte de consultants pour la réalisation des études en vue de la structuration de la gestion des autoroutes au Cameroun, le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI), à l'intention des Bureaux d'Études Techniques (BET) et/ou groupement de BET qui désirent participer à la pré-qualification pour ces prestations.

Ces prestations seront financées par le Budget d'Investissement Publics du Ministère des Travaux Publics, au titre des exercices budgétaires 2021 et suivants.

2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) et/ou groupement de BET devant participer à l'Appel d'Offres International Restreint relatif à la réalisation des études en vue de la structuration de la gestion des autoroutes au Cameroun.

3. Consistance des prestations

Les prestations consisteront à :

- donner au Maître d'Ouvrage, à la lumière des expériences d'autres pays combinées aux réalités du contexte local, une visibilité sur les différents scénarios qui s'offrent pour l'organisation institutionnelle de la gestion des autoroutes au Cameroun, y compris l'opportunité de la création d'une institution dédiée à la gestion de ce réseau autoroutier et proposer par la suite le scénario préférentiel ;
- étudier la faisabilité du scénario retenu en proposant les modifications nécessaires à apporter au cadre juridique existant (orientations et choix à prendre en compte ainsi que les projets de lois et de textes d'application nécessaires), ainsi que la structuration d'une organisation dédiée à la gestion des autoroutes (ancrage institutionnel, attributions et missions, textes organiques, statuts, etc), et le plan d'actions pour sa mise en 'uvre ;
- Produire les rapports y afférents.

4. Participation et origine

1. Être un Bureau d'Études Techniques ou groupement de Bureaux d'Études Techniques;
2. Justifier des capacités administratives et techniques, notamment :
 - Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du point V.1 ci-dessous ;
 - Disposer du matériel et du personnel compatible avec les prestations à réaliser.
3. Avoir une expérience suffisante dans le domaine de la structuration de la gestion des autoroutes ;

5. Remise des offres

Les dossiers de candidature en Cinq (05) exemplaires dont Un (01) original et Quatre (04) copie marqués comme tels devront être déposés sous plis fermé et scellé à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au

2ième étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 207 au plus tard le 30/03/2021 à 15 heures, portant la mention :

**« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT
N° 012/ASMI/MINTP/SG/DCT/CA0/IE2/2021DU 03/03/2021,
POUR LES ETUDES EN VUE DE LA STRUCTURATION DE LA GESTION DES
AUTOROUTES AU CAMEROUN »**

6. Critères d'évaluation

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :

VI-1 : Critères éliminatoires

- a) Pièces administratives incomplètes ;
- b) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- c) Note technique inférieur à 70/100;
- d) Utilisation d'un agent public sans justificatif de sa libération.

VI-2 : Critères essentiels

- Personnel clé (sur 50 points) ;
- Les références du candidat (sur 40 points) ;
- Moyens logistique, topographique et matériel (sur 10 points) ;

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus. Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de ne pas retenir les Bureau d'Études Techniques qui, dans un contrat encours avec le MINTP, auront reçu notification d'une mise en demeure, d'un constat de carence ou d'une résiliation.

N.B. : Tout dossier comportant des fausses déclarations sera

purement et simplement rejeté par la sous-commission compétente à tout moment pendant la procédure.

7. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent Appel de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus tous les jours et heures ouvrables à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ième étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 210, Tél. : 222 22 92 34, où la Direction Générale des Etudes Techniques/Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrage d'Arts. Tél.: (+237) 222 220 654.

YAOUNDE le 03 Mars 2021
Le MINISTRE
NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA
: AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT
N° 002/AONO/CUD/CIPM/2021 DU
03 MARS 2021 POUR**

L'ACQUISITION DES OUTILS D'INTERVENTION SUR LE TERRAIN DE LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SECURITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Maire de la ville de Douala, Autorité contractante, lance un avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour l'Acquisition des Outils d'intervention sur le terrain pour la Direction de la police municipale et de la sécurité à la Communauté Urbaine de Douala

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent la livraison des outils d'intervention sur le terrain de la Direction de la police municipale et de la sécurité de la Communauté Urbaine de Douala : Casques d'Intervention, taiseurs, peintures, pinceaux etc.,

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de soixante-dix millions (70 000 000) Francs CFATTC

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour les prestations objet du présent appel d'offres est de quatre vingt dix(90) jours à compter de la date de notification

5. Allotissement

Les fournitures sont constituées d'un seul lot.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises locales de droit Camerounais.

7. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala, Exercices 2021 et suivants sur la ligne d'imputation n° 61011

8. Consultation du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à l'adresse ci-après : Communauté Urbaine de Douala à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de la Passation des Marchés Publics au 620, Rue du Gouverneur Carras '2e étage Immeuble NSIA, Bonanjo. BP 43 Douala ' Cameroun; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax: (237) 233 426 950. Site Internet : www.douala.cm ; E-mail : villededouala@tud.com

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 620, Rue du Gouverneur Carras ' 2e étage Immeuble NSIA Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, contre présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de 70.000 (soixante-dix mille) FCFA payable dans le compte spécial CAS-ARMP N° 33598800001 ' 89 ouvert auprès des Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et dans les Villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou désireuse de participer à l'Appel d'Offres

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en huit (08)

exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marqués comme tels et une (01) copie numérique, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 620, Rue du Gouverneur Carras ' 2e étage Immeuble NSIA, à Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, au plus tard le 13 Avril 2021 à 12 heures précises, heure locale et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CUD/CIPM/2021
DU 03 MARS 2021**

**POUR L'ACQUISITION DES OUTILS D'INTERVENTION SUR LE TERRAIN DE
LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SECURITE DE LA
COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant d'un million quatre cent mille (1400 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment

l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, les offres techniques et financières aura lieu le 13 AVRIL 2021 à 13 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Ces critères entraînent le rejet de l'offre du soumissionnaire :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité 48 heures après l'ouverture d'une pièce du dossier administratif ;
- Le soumissionnaire devra produire la documentation technique (brochures ou prospectus en couleur et fiche technique ou autres documents pertinents) contenant les caractéristiques des fournitures à livrer.

Critères essentiels

- Le chiffre d'affaires Oui/Non ;
- Les références du soumissionnaire Oui/Non ;
- La conformité de fournitures proposées aux spécifications techniques à 80% Oui / Non ;
- Les preuves d'acceptation des conditions du marché Oui / Non.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après :

Communauté Urbaine de Douala

Direction des Services Généraux et du Patrimoine /Sous-direction de la Passation des Marchés Publics 620, Rue du Gouverneur Carras ' 2e étage Immeuble NSIA à Bonanjo : BP : 43 Douala ' Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950.

Dénonciation en cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un « SMS » aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748.

DOUALA le 03 Mars 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

[Télécharger le DAO](#)

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA : AVIS DE CONSULTATION N°003/DC/CUD/CIPM/2021 DU 03 MARS 2021 RELATIF A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE SPORT DE LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SECURITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du présent projet, le Maire de la ville, Autorité Contractante lance une consultation pour La Fourniture des Equipements de sport de la Direction de la Police Municipale et de la Sécurité de la Communauté Urbaine de Douala.

2. Délai de livraison

Les prestations sont réalisées en un lot unique et pour un délai d'exécution de Soixante jours (60)jours

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais

4. Acquisition du dossier

Le dossier de consultation peut être retiré à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine -Sous-direction de la

Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 620 de la rue du gouverneur Carras, au 2e Etage de l'immeuble NSIA, à Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. 233 42 15 09 / Fax : (237) 233 42 69 50, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de 40.000 (Quarante mille) FCFA payable dans le Compte CAS ' ARMP n° 3359880001-89 ouvert auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions et dans les Villes de Limbé et Dschang

5. Remise des offres

Le devis descriptif et quantitatif des fournitures devra être chiffré hors taxes ajoutée (H/TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et déposé au plus tard le 25 MARS 2021 à 12 heures précises, heure locale sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée à l'Autorité Contractante avec la mention :

« Demande de Cotation »

N°003/DC/CUD/CIPM/2021 du 03 MARS 2021

**RELATIVE A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE SPORT DE LA
DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SECURITE DE LA
COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

6. Recevabilité des offres

Les offres rédigées en français et/ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, accompagnées du modèle de soumission timbré et signé, seront déposées contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine- Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 620 de la rue du gouverneur Carras, au 2e Etage immeuble NSIA à Bonanjo et dépouillées au plus tard le 25 MARS 2021 à partir de 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à BONANJO, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une connaissance

parfaite des offres.

N.B: pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants: 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

DOUALA le 03 Mars 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

[Télécharger le DAO](#)

**BUNEC : APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N°002/21/AONO
/BUNEC/CIPM/2021 DU 04 MARS
2021 POUR LA FOURNITURE DES
SERVICES DE SECURITE ET DE
GARDIENNAGE AU BUREAU
NATIONAL DE L'ETAT CIVIL
(BUNEC), lot 1 et lot 2. (EN
PROCEDURE D'URGENCE)**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Bureau National de l'Etat Civil, Maitre d'Ouvrage, lance, un Appel d'Offres National Ouvert

pour le recrutement des sociétés privées de gardiennage en vue de la sécurisation des personnels, des bureaux, des locaux, ainsi que des équipements appartenant au BUNEC et de la résidence du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint.

2. Consistance des prestation

Les prestations comprennent notamment les tâches suivantes :

Pour l'agent de sécurité:

Les Agents de sécurité jouent le rôle d'huissier en même temps qu'ils assurent la sécurité des biens et du personnel du BUNEC. Leur rôle est de:

- Ouvrir et fermer les portails,
- Accueillir, contrôler et filtrer les visiteurs et les fournisseurs,
- Contrôler les véhicules, les personnes et les matériels entrant et sortant de l'enceinte des locaux,
- Surveiller les installations et les abords de ces installations,
- Tenir à jour les documents de suivi des activités et incidents,
- Appliquer les consignes particulières inhérentes à chaque site,
- En cas d'incident, appliquer les procédures en vigueur.

Pour l'agent de réception :

Le rôle des agents de réception est le suivant :

- Accueillir et filtrer les visiteurs et les fournisseurs,
- Orienter et accompagner les visiteurs vers les personnes demandées
- En cas d'incident, appliquer les procédures en vigueur.

Pour l' agent de domicile :

Les gardiens assurent la sécurité du responsable, de sa

famille et des biens au domicile de l'agent Leurs tâches :

- Ouvrir et fermer les portails,
- Accueillir, contrôler et filtrer les visiteurs, les proches,
- Contrôler les véhicules, les personnes et les matériels entrant et sortant du domicile de l'agent,
- Surveiller les installations et les abords de ces installations,
- Tenir à jour les documents de suivi des activités et incidents,
- Appliquer les consignes particulières inhérentes à chaque site,
- En cas d'incident, appliquer les procédures en vigueur.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel du marché est de :

LOT 1: 16 898 679 FCFA TTC par an;

LOT 2: 16 420 725 FCFA TTC par an;

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations, objet du présent Appel d'Offres, est de neuf (09) mois, chaque lot.

5. Allotissement

Les prestations, objets du présent Appel d'Offres, sont réparties en deux (02) lots :

Lot 1 : Direction Générale, Agences Régionales (Centre, Sud, Est) et les résidences du DG et du DGA ;

Lot 2 : Agences Régionales (Littoral, Nord-Ouest, Sud-ouest et Ouest) et résidence du PCA ;

Un candidat peut-être attributaire de plusieurs lots.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux sociétés de gardiennages installées en République du Cameroun et titulaires d'un agrément délivré

par le Président de la République du Cameroun.

7. Financement

Les prestations, objets du présent Appel d'Offres, sont financées par le budget de fonctionnement du BUNEC, exercice 2021, imputation : 612060 « frais de gardiennage ».

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, aux heures ouvrables, à la Direction Générale du Bureau National de l'Etat Civil (BUNEC), Direction des Affaires Administratives et Financières, Sous-direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés et des Approvisionnements, sise à Yaoundé, rue hippodrome dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables, à la Direction Générale du Bureau National de l'Etat Civil (BUNEC), Direction des Affaires Administratives et Financières, Sous-direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés et des Approvisionnements, sise à Yaoundé, rue hippodrome dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) Francs CFA, payable à la BICEC au profit de « Compte Spécial CAS-ARMP ».

10. Remise des offres

Les offres, rédigées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé à la Direction Générale du Bureau National de l'Etat Civil, Direction des Affaires Administratives et Financières, Sous-direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés et des Approvisionnements, sise à Yaoundé, rue hippodrome au plus tard le 26 mars 2021 à 12 heures précises, heure locale, portant la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/2021/AONO/BUNEC/CIPM/2021
DU 04 MARS 2021
POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE
AU BUNEC (LOT N°___)
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

11. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre, ou par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO. Il est au plus égal à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises du marché conformément à l'arrêté en vigueur.

Les autres pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou par une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier d'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministre en charge des Finances le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Ladite caution de soumission d'une validité de 120 jours, à compter de la date d'ouverture des plis s'élève, pour chaque lot à :

LOT 1 : 337 974 Francs CFA ;

LOT 2 : 328 415 Francs CFA ;

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPA0). Néanmoins, un délai de 48h sera accordé au soumissionnaire pour la production des pièces manquantes, conformément au code des marchés publics.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le 26 mars 2021 à 13 h 00, heure locale, dans la salle de réunions du Bureau National de l'Etat Civil, par la Commission Interne de Passation des Marchés, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. En cas de représentativité, chaque soumissionnaire désignera un seul représentant.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà de 48h à compter de l'ouverture des offres ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Présence d'une fausse pièce ou des fausses déclarations;
- Présence d'informations financières dans l'offre administrative et technique ;

- Note technique inférieure à 70% de « oui » ;
- Absence d'agrément du Président de la République en cours de validité.

2 Critères essentiels

L'évaluation technique se fera sur la base des critères ci-après :

- 1- Présentation de l'offre
- 2- Equipes d'intervention
- 3- Equipements
- 4- Références du soumissionnaire

La note technique minimum requise pour l'analyse des propositions financières est de 70% de « oui ».

14. Méthode de sélection de la société

La société sera choisie par la méthode de sélection fondée sur le moins-disant.

A l'issue des évaluations administrative, technique et financière.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire ayant présenté une offre conforme administrativement, techniquement ainsi que financièrement, et évaluée la moins-disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale du Bureau National de l'Etat Civil, Direction des affaires Administratives et Financières, Sous-direction des Ressources Financières et

Matérielles, Service des Marchés et des Approvisionnements,
sise à Yaoundé, rue hippodrome Tél : 679811542.

Organe à contacter en cas de corruption

Pour tout acte de corruption avérée, bien vouloir contacter la
Commission Nationale Anti-corruption(CONAC), numéro vert 1517.

YAOUNDE le 04 Mars 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YOMO ALEXANDRE MARIE

[Télécharger le DAO](#)

**PRÉFECTURE DE LA MEFU ET
AFAMBA: APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°04/AONO/J05/
CDPM/2021 DU 04 MARS 2021
POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE
DEUX SALLES DE CLASSE AU
LYCEE TECHNIQUE D'AWAE,
DÉPARTEMENT DE LA MEFU ET**

AFAMBA, RÉGION DU CENTRE

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets cités en référence, le Préfet, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence pour le compte du Lycée Technique d'Awae, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCEE TECHNIQUE D'AWAE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE

2. Consistance des prestation

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux de terrassement ;
- Les travaux de fondation ;
- Les travaux de maçonnerie et d'élévation ;
- Les travaux de charpente, de couverture et plafond ;
- Les travaux de menuiserie métalliques et bois;
- Les travaux d'électricité ;
- Les travaux de peinture ;
- Les travaux de V.R.D.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération proposé par le Maître d'Ouvrage pour ces travaux de construction est de vingt-deux millions (22 000 000) de Francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître -d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois ;

5. Allotissement

Lesdits travaux font l'objet d'un lot unique

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais n'étant pas sous une suspension de soumission par le Ministère des Marchés Publics.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2021. (MINESEC) ; Imputations : 55 25 331 01 571194 2222 443

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture de Mfou, auprès du chef de service des Affaires Economiques et Financières dès publication du présent avis ;

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu à la Préfecture de Mfou, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA, payable à la Perception d'AWAE ;

10. Remise des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six copies marquées comme tels), seront déposées au Service des Marché de la Préfecture de Mfou, au plus tard le 29 /03/2021 à 12 heures précises et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 04 /AONO/J05/CDPM/2021 DU 04 MARS 2021
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE
CLASSE AU LYCEE TECHNIQUE D'AWAE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET
AFAMBA, RÉGION DU CENTRE
(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT).**

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une

banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, un Chèque Certifié ou un Chèque-Banque prescrivant le montant de 2% du coût prévisionnel du marché Toutes Taxes Comprises soit un montant de quatre cent quarante mille(440 000) FCFA, valable pendant trente (30) jours au ' delà de la date originale de validité des offres ;

12. Recevabilité des offres

Les offres (administratives, techniques et financières) doivent être placées dans trois (03) enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé. Les autres pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent ou une autorité Administrative et datant de moins de trois mois, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Avis d'Appel d'Offres.

Le dossier Administratif devra comporter les pièces suivantes :

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu, le 29 /03/2021 à 13 Heures par la Commission Départementale de la Passation des Marchés, dans la salle de conférences de la Préfecture de Mfou ;

L'ouverture des plis se fera en un temps.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne unique de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- a- Absence de caution de soumission ;
- b- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée
- c- Dossier ayant obtenu au terme de l'analyse technique, moins

de 70% d'éléments positifs ;

d- Absence ou non-conformité d'une pièce dans l'offre administrative 48 h après la date d'ouverture des plis

e- Absence ou Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ou dans le DQE.

2 Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

a- Références de l'entreprise ;

b- Qualification du personnel ;

c- Matériel ;

d- Méthodologie et organisation ;

e- Présentation General des offres.

15. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative et technique conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et une offre financière évaluée la moins-disante.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPA0).

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture de Mfou ou auprès du Directeur du Lycée Technique d'AWAE;

-ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES

Le Préfet de la Mefou et Afamba se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

NB : TOUTE TENTATIVE DE CORRUPTION AVEREE OU FAITS DE MAUVAISES PRATIQUES DEVRA ETRE SIGNALEE PAR ECRIT ET MESSAGERIE TELEPHONIQUE AU MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE CHARGE DES MARCHES PUBLICS AVEC COPIES AU PRESIDENT DE LA COMMISSION NATIONALE ANTI-CORRUPTION (CONAC) ET A L'ARMP, AUX NUMEROS VERTS SUIVANTS : 673 20 57 25/699 37 07 48 ou contacter LA CONAC au numéro vert : 1517.

YAOUNDE le 04 Mars 2021

Le PRÉFET

KIN-NOU NANA THIERRY

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE NGORO : Avis
d'Appel d'Offres National
Ouvert en procédure d'urgence
N°004/AONO-PU/C-NGO/CIPM/2021
DU 04/03/2021 POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
REHABILITATION DES SALLES DE
CLASSE DANS CERTAINES ECOLES
DE LA COMMUNE DE NGORO**

DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE : LOT 1 : REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE YANGAFOCK ; LOT 2 : REHABILITATION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE A L'EP DE NGORO VILLE.

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public (BIP) exercice 2021, le Maire (Autorité Contractante), pour le compte de la Commune de NGORO, lance un Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence relatif à l'exécution des travaux de réhabilitation des salles de classe dans certaines écoles de la commune de Ngoro:

Lot 1 : réhabilitation d'un bloc de deux salles de classe a l'EP de YANGAFOCK ;

Lot 2 : réhabilitation d'un bloc de trois (03) salles de classe a l'EP de Ngoro ville.

2. Consistance des prestation

Les travaux comprennent Onze (11) postes, notamment :

- Poste 1 : Travaux préparatoires ' Etudes ;
- Poste 2 : Terrassements ;
- Poste 3 : Fondations ;
- Poste 4 : Maçonnerie ' Elévation ;
- Poste 5 : Charpente ' Couverture ;
- Poste 6 : Menuiserie métallique ;

- Poste 7 : Menuiserie bois ;
- Poste 8 : Plomberie sanitaire ;
- Poste 9 : Electricité ;
- Poste 10 : peinture ;
- Poste 11 : Voirie et Réseaux Divers (VRD).

3. Coût prévisionnel

- Lot 1: Réhabilitation d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP de YANGAFOCK — 10 050 000 FCFA — BIP MINEDUB 2021
- Lot 2: Réhabilitation d'un bloc de trois (03) salles de classe à l'EP de Ngoro ville — 13 000 000 FCFA — BIP MINEDUB 2021

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 90 jours calendaires pour chaque.

5. Allotissement

Les travaux du présent appel d'offres font l'objet de deux lots.

NB : Chaque lot faisant l'objet d'un projet bien défini, une même entreprise peut soumissionner pour les deux lots mais ne saurait être attributaire de plus d'un lot à la fois.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute Entreprise agréée, de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières pour les travaux de BTP.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINEDUB de l'exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire n°

..... . .

8. Consultation du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de NGORO (Secrétariat Général), dès publication du présent avis dans le Journal Des Marchés (JDM).

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu à la Mairie de NGORO (Secrétariat Général), sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt mille (20.000) francs CFA pour le lot 1 et vingt-cinq (25 000) francs CFA pour le lot 2, payable à la Recette municipale de Ngoro.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci -après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur autre que le blanc.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de NGORO (Secrétariat de la commission), au plus tard le 24/03/2021 à 14 heures précises et devra porter la mention:

**'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°004/AANO-PU/C-NGO/CIPM/2021 DU 04/03/2021
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE
CLASSE DANS CERTAINES ECOLES DE LA COMMUNE DE NGORO:**

**LOT 1 : REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A
L'EP DE YANGAFOCK ;**
**LOT 2 : REHABILITATION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE
CLASSE A L'EP DE NGORO VILLE. »**

11. Cautionnement provisoire

- Lot 1: Réhabilitation d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP de YANGAFOCK — 200 000 FCFA
- Lot 2: Réhabilitation d'un bloc de trois (03) salles de classe à l'EP de Ngoro ville — 250 000 FCFA

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant égal à deux cent mille (200 000) Francs CFA pour le lot 1 et deux cent cinquante mille (250 000) Francs CFA pour le lot 2, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable sous 48 heures. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngoro procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaiteraient y assister, le 24/03/2021 à 15 heures précises dans la salle des Actes de la Mairie de Ngoro. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

1ère étape : Vérification par la Commission Interne de Passation de Marchés de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2e étape : Evaluation par la Sous-commission d'Analyse des Offres techniques des entreprises dont les offres administratives sont jugées conformes.

3e étape : L'analyse par la Sous-commission des offres financières des soumissionnaires dont les offres ont été reconnues administrativement conformes et techniquement qualifiées. Les critères d'évaluation des offres sont constitués de deux types :

1. Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

a)- Portant sur les pièces administratives

' Absence de la caution de soumission (rejet immédiat de l'Offre), ' Fausse déclaration ou pièce falsifiée (rejet de l'Offre sous 48h).

b)- Portant sur l'Offre technique

' Absence ou non-conformité d'une spécification technique majeure (rejet immédiat de l'Offre) :

- organigramme de l'entreprise,
- méthodologie d'exécution des travaux,
- protection environnementale,
- planning d'exécution.

' Le non-respect de plus de trois (03) critères essentiels (rejet immédiat de l'Offre),

c)- Portant sur l'Offre financière

' Non-conformité du modèle de soumission (rejet immédiat de l'Offre),

'Absence ou omission d'un prix unitaire quantifié (rejet immédiat de l'Offre), 'Offre financière incomplète (rejet immédiat de l'Offre),

'Absence d'un sous-détail de prix (rejet immédiat de l'Offre).

2. Critères essentiels :

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

L'évaluation relative à la qualification des candidats portera sur 32 critères essentiels dont:

- a) Connaissance du site sur 03 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 15 critères ;
- c) Les références techniques et capacité financière sur 04 critères ;
- d) Les moyens techniques et matériels sur 03 critères ;
- e) La méthodologie d'exécution sur 07 critères.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de NGORO, l'Autorité Contractante attribuera la Lettre commande au soumissionnaire ayant présenté une Offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre sera évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de NGORO (Secrétariat Général).

NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS aux numéros 1517.

YAOUNDE le 04 Mars 2021

Le MAIRE

NANGO Anne Marceline

[Télécharger le DAO](#)

CRTV : AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°_0001/DC/CRTV/CIPM/2021 DU _02 MARS 2021_POUR L'AMENAGEMENT DE LA SALLE DE CONFERENCE 117 DE LA MAISON DE LA RADIO DE LA CRTV

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

En vue de l'amélioration du cadre de travail de son personnel, le Directeur Général de la CRTV lance une demande de cotation pour l'aménagement de la salle de conférence 117 de la Maison de la Radio pour le compte de l'exercice budgétaire 2021.

2. Consistance des prestation

Les prestations objet de la présente demande de cotation comprennent la fourniture des équipements suivants :

N°	DESIGNATION	QTE
1	TABLE DE CONFERENCES	
1,1	plateau de travail en panneau avec alaise en bois sapeli, surface de travail tapissé en simili cuir	1
1,2	pied de table vernis en deux tons y compris vis d'assemblage	6
1,3	voile en panneau sapeli vernis avec alaise en bois	6
2	ARMOIRES DE RANGEMENT	
2,1	armoire en panneau sapeli vernis en 2 tons avec 2 battants de fermeture, de dimensions: H= 180cm L=100cm P=40cm	4
2,1	Serrure pour les placards	20
3	CHAISES	
3,2	chaises de la salle de conférence	40
3,1	Fauteuil Directeur avec manches réglable en hauteur et rotatif	5
3,1	Fauteuil secrétaire ergonomique avec manche réglable et rotatif	10
4	ORDINATEUR ET IMPRIMANTE	
4,1	Table pour poste de 1mx 0,5m pour ordinateur	4
4,2	Ordinateurs complet (CPU core i3)	4

4,3	Imprimante multifonction	2
4,4	câblage réseau (avec un modem pour Wifi)	1
4,5	Onduleur puissance 1500 VA	1
4,6	Casque d'écoute	4
5	CLIMATISATION	
5,1	fourniture et pose de split system de 03 CV	2
5,2	Climatiseur à eau	2
6	APPAREILS	
6,1	écran plat 55 pouces SMART. LED	1
6,2	Home cinéma puissance 50 à 75 w modèle 5,1	1
6,3	Réfrigérateur 140 160 L avec congélateur	1
6,4	Micro-onde 20 L et 700 w	1
6,5	Cafetière électrique 2 L _800 w	1
6,6	Bouilloire électrique 2 litres	1
6,6	Vidéo projecteur	1
7	ELECTRICITE	
7,1	fourniture et pose de luminaires doubles à grille de 2x36W ou à leds couvert avec grille	6
7,2	Fiche multiple 5 prises minimum	10
8	PORTES ET FENETRES	
8,1	fourniture et pose des stores de 1,70m de hauteur sur une hauteur de 9,30m	1
8,2	Poignets de fenêtre	20
8,2	Porte interne avec battant en éponge couvert de cuir et serrure	2
9	PEINTURE	
9,1	Fourniture et pose de la peinture pantex 1300 teintée en jaune sur murs	60

9,2	Fourniture et pose de la peinture pantex 1300 sur plafond couleur blanche	49
-----	--	----

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de F CFA 25 000 000 F CFA (vingt-cinq millions).

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objet de la présente Demande de Cotation est de soixante (60) jours.

5. Allotissement

Sans objet.

6. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans l'aménagement et l'ameublement de bureaux.

7. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CRTV de l'exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire N° 23 57 11 13.

8. Consultation du dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9ème étage, porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II à Yaoundé B.P. 1634 ; Tél.: 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911, dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être obtenu à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9ème étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. :

222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 45 000 francs CFA (quarante-cinq mille) représentant les frais d'achat du dossier au « compte spécial CAS-ARMP » n° 335 988 ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC).

Une copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier de Demande de Cotation.

10. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9e étage porte 911, au plus tard le _06 avril 2021_ à 12 heures, heure locale, et devra porter la mention :

**Avis de consultation ouverte pour la Demande de Cotation
n°_0001_/DC/CRTV/CIPM/2021 du _02 mars 2021_ Pour
l'aménagement de la salle de conférence 117 de la Maison de la
Radio,
Exercice 2021
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".**

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission dont le montant est de 500 000 (cinq cent mille) F CFA établie par une institution financière de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, dont la liste figure dans la pièce N°9 du Dossier de Demande de Cotation et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité administrative compétente,

conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le _06 avril 2021_, à 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires concernent notamment :

1. Fausses déclarations ou falsification des documents;
2. Absence de la caution de soumission ;
3. Absence ou non-respect des spécifications techniques ;
4. Absence ou non-conformité de l'une des pièces administratives 48 heures après l'ouverture des plis;
5. Note technique inférieure à 80 pour cent (80%) ;
6. Absence de la déclaration sur l'honneur par le soumissionnaire de n'avoir abandonné aucun marché au cours des trois dernières années (2018, 2019, 2020) et de ne pas figurer sur la liste des entreprises défaillantes, annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics.

14.2 Critères Essentiels

Cette évaluation se fera de manière binaire avec un minimum acceptable de 80% de l'ensemble des critères essentiels pris

en compte. Ces critères portent sur :

1. La présentation générale de l'Offre (présence d'intercalaire couleur, respect de l'ordre du Dossier de Consultation) ;
2. les Références professionnelles (indiquer les prestations similaires de Marchés (au moins un marché de 20 millions) déjà effectuées au cours des cinq dernières années avec copies desdits Marchés première et dernière pages, avec procès-verbaux de réception justifiant la bonne exécution) ;
3. Le chiffre d'affaire des trois dernières années d'au moins F CFA 30 000 000 (trente millions);
4. La capacité financière d'au moins F CFA 20 000 000 (vingt millions) établie par une institution financière de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, dont la liste figure dans la pièce N°9 du Dossier de Demande de Cotation ;
5. La proposition technique (délai de livraison, service après-vente, description technique exhaustive des fournitures, présentation photographique des échantillons ou prospectus couleur) ;

15. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre qualifiée techniquement sera la moins-disante après corrections éventuelles des offres financières.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de 90 (quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures, heure locale ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés porte 911, 9ème étage du Centre de Production TV de la

CRTV Yaoundé à Mballa II, Tél. : 222 21 40 77 / 222 21 40 88,
Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40.

YAOUNDE le 02 Mars 2021
Le DIRECTEUR GÉNÉRAL
NDONGO CHARLES

[Télécharger le DAO](#)

**FEICOM: AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE
N°003/AONO/FEICOM/CIPM/CCCCM-
SPI/2021 du 03 Mars 2021 POUR
LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE
D'ASSURANCE MALADIE ET
ASSISTANCE PAR LE FEICOM, AU
TITRE DES EXERCICES 2021 ET
SUIVANT**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipeement et

d'Intervention Intercommunale (FEICOM), lance en procédure d'urgence, pour le compte des exercices budgétaires 2021 et suivants, un Appel d'offres National Ouvert pour la souscription de la police d'assurance maladie et assistance.

2. Consistance des prestation

Les prestations à exécuter consistent à assurer la couverture sanitaire du personnel du FEICOM.

Les prestations desdites assurances sont spécifiées dans les TDR du présent Dossier d'Appel d'Offres.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel est de cent cinquante millions (150 000 000) CFA TTC.

4. Délai de livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objet du présent Appel d'Offres est de douze (12) mois, à compter du 1er avril 2021.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert est réservée, à égalité de conditions, aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) agréées par le Ministre des Finances et dûment mandatés par des compagnies d'assurance.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Exercices 2021 et suivant, ligne budgétaire; 67-00-42 « Assurance maladie ».

7. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM, Rue 4.561 Yaoundé (Mimboman), BP 718

Yaoundé, FEICOM Téléphone 222 23 51 64 ; poste 217 ; Porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM, Rue 4.561 Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM Téléphone 222 23 51 64 ; poste 217 ; Porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de cent vingt mille (120.000) francs CFA dans le Compte Spécial CAS ' ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marquées comme tels, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du Soumissionnaire, devra être déposée au Service des Marchés et Approvisionnements, Porte 11 ; Poste 217, sis à Yaoundé (MIMBOMAN) à l'ancien du FEICOM, Rue 4.561, au plus tard le 29/03/2021 à 14 heures précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003/AONO/FEICOM/CIPM/CCCM-SPI/2021 DU 03/03/2021
POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE MALADIE ET
ASSISTANCE
PAR LE FEICOM, AU TITRE DES EXERCICES 2021 ET SUIVANT
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi et délivré par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance de 1er ordre, agréé par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de trois millions (3 000 000) de francs CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des Offres,

acquitté à la main par le banquier émetteur. Son absence entraîne le rejet immédiat de l'Offre

11. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission, établi par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°10 du DA0, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, acquittée à la main par le banquier émetteur.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence du cautionnement de soumission délivré par un établissement financier agréé par le Ministre des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet immédiat de l'offre sans aucun recours après le délai de 48 heures.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des Offres se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et des offres techniques par la Commission Interne de Passation des Marchés du FEICOM aura lieu le 29/03/2021 à 15 heures précises dans la salle de réunions de ladite Commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du

dossier.

L'ouverture des Offres financières se fera dans la même salle de réunions à une date ultérieure, sise à l'ancien siège du FEICOM.

13. Critères d'évaluation

1-Critères éliminatoires

- Fausses déclarations, falsification des documents ou substitution ;
- Dossier Administratif resté incomplet 48 heures après l'ouverture des plis;
- Absence d'agrément du MINFI dans les branches concernées ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Absence du cautionnement de soumission ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.

2-Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
- Références du Soumissionnaire dans les risques similaires dans les cinq (05) dernières années (joindre première et dernière pages du Marché) ;
- Description détaillée des garanties offertes ;
- Modalités de mise en jeu de la garantie ;
- Représentativité territoriale ;
- Couverture des engagements réglementés ;
- Couverture de la marge de solvabilité ;
- Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq (05) dernières années ;
- Traités de réassurance dans les branches similaires en cours de validité;
- Autres facilités accordées.

Toute soumission n'ayant pas obtenu au moins 80 points sur 100 ne verra pas son offre financière examinée.

MÉTHODE DE SÉLECTION DE L'ASSUREUR

Les propositions seront classées en fonction de leurs scores technique (St) et financier (Sf) combinés après introduction de pondérations (T étant le poids attribué à la Proposition technique et P le poids accordé à la Proposition financière), comme suit : Score définitif (S)

S= St x T + Sf x P, avec Sf = Mn x 100 OÙ M

– Mn est le montant de l'offre complète, conforme et moins disant ;

– M est le montant de l'offre considérée.

Le score technique minimum requis est de 80 points sur 100. Et seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint ce seuil seront ouvertes dans le cadre du présent Appel d'Offres, T = 0,8 et P = 0,2.

Le Directeur Général attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres. Autrement dit, celle ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé.

14. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés et Approvisionnements, Porte 11 ; Poste 217, sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé (MIMBOMAN), Rue 4.561

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517 »

YAOUNDE le 03 Mars 2021

[Télécharger le DAO](#)

**CRTV: AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT
N° 003/AONO/CRTV/CIPM/2021
POUR LA SURVEILLANCE ET LA
SECURISATION DES LOCAUX DE LA
CAMEROON RADIO TELEVISION
Financement : Budget de la
CRTV exercice 2021**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la CRTV lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la surveillance et la sécurisation des locaux de la Cameroon Radio Television.

2. Consistance des prestation

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent en la garde de jour et de nuit des locaux et infrastructures de la CRTV sur toute l'étendue du Territoire National.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études

préalables est de F CFA TTC 187 500 000 (Deux cent cinquante millions) soit par lot :

- Lot 1 : FCFA TTC 76 125 000 (Soixante-seize millions cent vingt-cinq mille) ;
- Lot 2 : FCFA TTC 28 500 000 (Vingt-huit millions cinq cent mille)
- Lot 3 : FCFA TTC 33 000 000 (Trente-trois millions) ;
- Lot 4 : FCFA TTC 26 625 000 (Vingt-six millions six cent vingt-cinq mille) ;
- Lot 5 : FCFA TTC 23 250 000 (Vingt-trois millions deux cent cinquante mille)

4. Délai de livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de neuf (09) mois pour chaque lot, entre le 1er avril et le 31 décembre 2021, conformément aux dispositions de la loi des finances 2021.

5. Allotissement

Les prestations sont divisées en cinq lots ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : Surveillance et sécurisation des locaux de la CRTV à Yaoundé (Centre de Production TV, immeuble de la FM 94 et CMCA à Nlongkak, Poste national, Station Régionale CRTV du Centre à Nlongkak, Institut de Formation et de Conservation du Patrimoine Audiovisuel, résidences du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de la CRTV, Centre de Diffusion FM/TV de Mbankolo et Centre d'Emission AM de Soa);
- Lot 2 : Surveillance et sécurisation des locaux des Stations Régionales CRTV- Littoral à Douala, CRTV Sud-Ouest à Buéa, Centre de Diffusion et Chaîne Radio FM Kribi;
- Lot 3 : Surveillance et sécurisation des Stations Régionales CRTV-Adamaoua à Ngaoundéré, CRTV-Nord à Garoua et CRTV-Extrême-Nord à Maroua;

- Lot 4 : Surveillance et sécurisation des Stations Régionales CRTV-Ouest à Bafoussam et CRTV-Nord-Ouest à Bamenda;
- Lot 5 : Surveillance et sécurisation des Stations Régionales CRTV-Est à Bertoua et CRTV-Sud à Ebolowa;

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine de gardiennage et sécurité et agréées par le Président de la République.

7. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CRTV, exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire n° 63241120.

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9ème étage, porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II à Yaoundé B.P. 1634 ; Tél.: 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911, dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9ème étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 125 000 francs CFA (Cent vingt-cinq mille) représentant les frais d'achat du dossier au « compte spécial CAS-ARMP » n° 335 988 ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC).

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9e étage porte 911, au plus tard le 02 avril 2021 à 12 heures, heure locale, et devra porter la mention :

**Appel d'Offres National Ouvert N° 003/AONO/CRTV/CIPM/2021 du
02 mars 2021**

**Pour la surveillance et la sécurisation des locaux de la
CAMEROON RADIO TELEVISION en procédure d'urgence, Exercice
2021,**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

11. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres soit :

- Lot 1 : FCFA TTC 1 500 000 (Un million cinq cent mille)
;
- Lot 2 : FCFA TTC 550 000 (cinq cent cinquante mille) ;
- Lot 3 : FCFA TTC 650 000 (six cent cinquante mille) ;
- Lot 4 : FCFA TTC 500 000 (cinq cent mille) ;
- Lot 5 : FCFA TTC 450 000 (quatre cent cinquante mille).

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03)

mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 02 avril 2021 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux sis au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.

Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite maîtrise du dossier.

14. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif 48h après l'ouverture des plis ;
- Absence d'agrément du Président de la République dans le domaine du gardiennage ;
- Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- Absence de la caution de soumission du ou des lot (s) soumissionné (s) ;
- Note technique inférieure à 80/100 ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur par le soumissionnaire de n'avoir pas abandonné aucun marché au cours des trois dernières années (2018, 2019, 2020) et de ne pas figurer sur la liste des entreprises défaillantes, annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics.

14.2 Critères essentiels

Ces critères portent sur :

- 1- Présentation générale de l'offre ;
- 2- Attestation de capacité financière supérieure au(x) montant(s) du (des) lot(s) soumissionné(s) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DA0.
- 3- Chiffre d'affaires des trois dernières années supérieur ou égal au double du (des) montant (s) du (des) lot (s) soumissionné (s);
- 4- Expérience professionnelle pertinente pour la mission (indiquer les prestations similaires déjà effectuées, avec documents justificatifs à l'appui : première et dernière page des contrats avec PV attestant la bonne exécution des prestations);
- 5- Qualifications du personnel employé (avec documents justificatifs);
- 6- Moyens matériels et logistique affectés à la réalisation de la mission.
- 7- Attestation de visite de site signée par le soumissionnaire

Méthode de sélection du prestataire

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Attribution

Un candidat peut être attributaire de tous les lots.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés porte 911, 9ème étage du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, Tél. : 222 21 40 77 / 222 21 40 88, Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40.

YAOUNDE le 02 Mars 2021
Le DIRECTEUR GÉNÉRAL
NDONGO CHARLES

[Télécharger le DAO](#)

**PRÉFECTURE DE LA HAUTE SANAGA
: AVIS DE CONSULTATION
N°01/AC/MINAT/RC/RCE/DHS/P-
NE/CDPM/2021 DU 04/03/2021
POUR L'AMENAGEMENT,
REHABILITATION (POSE DES
RIDEAUX ET CLIMATISATION) DE
LA DELEGATION DEPARTEMENTALE
DU MINEFOP DE LA HAUTE-**

SANAGA, REGION DU CENTRE.

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Préfet du Département de la Haute-Sanaga (Maitre d'Ouvrage Délégué) lance pour le compte du MINEFOP, un Avis de Consultation pour l'aménagement, réhabilitation (pose des rideaux et climatisation) de la Délégation Départementale du MINEFOP de la HAUTE-SANAGA, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation comprennent l'acquisition de matériel divers réparti comme suit : L'aménagement, réhabilitation (pose des rideaux et climatisation) de la délégation départementale du MINEFOP.

3. Délai de livraison

Le délai maximum de livraison est fixé à un (01) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de livrer les matériels.

4. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à tous les opérateurs économiques nationaux spécialisés dans la fourniture des matériels divers.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation, est financée par le BIP MINEFOP, Exercice 2021, pour un montant de neuf millions (9 000 000) F CFA. Ligne budgétaire ...

6. Consultation du dossier

Le dossier de la présente Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables, à la Préfecture de la HAUTE-SANAGA et à la DDEFOP de la HAUTE-SANAGA, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu à la Préfecture de la HAUTE-SANAGA et à la DDEFOP de la HAUTE-SANAGA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de dix-huit mille (18 000) Francs CFA à la Recette de Finance de Nanga-Eboko.

8. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat de la Préfecture de la HAUTE-SANAGA , au plus tard le 26/03/2021 à 12 heures et devra porter la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION N°01/AC/MINAT/RC/RCE/DHS/P-NE/CDPM/2021
DU 04/03/2021**

**POUR L'AMENAGEMENT, REHABILITATION (POSE DES RIDEAUX ET
CLIMATISATION) DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINEFOP DE
LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE.**

**Financement : BIP MINEFOP, EXERCICE 2021
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

9. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurances agréée par le Ministre en charge des Finances, d'un montant de : cent quatre-vingt mille (180 000) FCFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres

10. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et

du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence ou la non-conformité du modèle de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le 26/03/2021 à 13 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés à Nanga-Eboko.

Les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite maîtrise du dossier.

12. Critères d'évaluation

Les offres ne satisfaisant pas aux critères ci-après seront automatiquement éliminées :

- Absence ou non conform d'une pièce administrative après 48heurs;
- absence de la caution de soumission;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ou scannée;
- absence d'une patente au taux d'imposition réel;
- Non satisfaction d'au moins 80% de critères essentiels;

Principaux critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après se fera suivant le mode binaire en attribuant à chaque critère la valeur positive (oui) ou la valeur négative (non) :

- 1- Présentation de l'offre : ——— oui/non
- 2- Conformité du matériel aux Spécifications Technique————-
oui/non
- 3- Références du soumissionnaire ——— oui/non
- 4- Capacité financière ——— Oui/non
- 5- Délai de livraison : ———— oui/non
- 6- Preuves d'acceptation des conditions du marché
————— Oui/non

Seuls les soumissionnaires qui auront satisfaits à 80% des critères essentiels seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse financière.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre technique aura été jugée satisfaisante et dont l'offre financière sera la moins disante.

14. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre général peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture de la Haute-Sanaga et à la DDEFOP de la Haute-Sanaga.

YAOUNDE le 02 Mars 2021

Le PRÉFET

NANGA DANG Albert

[Télécharger le DAO](#)